

d'arriver à un résultat avec les propositions autrichiennes.

Les traités de Vienne garantissent au royaume de Pologne une existence distincte. Le Post espère que l'Autriche libérale comprendra ses véritables intérêts pour l'avenir.

Londres, 9 juin, 7 h. 50 m. soir.
Lord Russell a annoncé, ce soir, à la Chambre, que l'élection du prince Guillaume comme roi de Grèce, avait été reconnu par les puissances et que l'Angleterre avait notifié aux puissances son intention de céder les Iles Ionniennes.

Milan, 10 juin.
Un supplément du journal l'Alleanza annonce que de grandes démonstrations ont eu lieu dans toute la Venétie à l'occasion de la fête italienne du statut. Des drapeaux tricolores portant les mots : Royaume d'Italie, avaient été arborés partout.

Bruxelles, 9 juin, 4 h.
MM. Rogier, et Lauvaux, candidats libéraux à Dinant, n'ont pas été élus.

MM. Devaux, député libéral de 1830, et Devrière, ex-membre du cabinet libéral, n'ont pas été réélus à Bruges.

M. Tesch, ministre de la justice, a été réélu.

Le prince de Ligne, candidat libéral, a été réélu sénateur.

M. Pitteurs, catholique, a été élu sénateur, en remplacement de M. Derennesse, libéral.

On ne connaît pas encore le résultat des élections à Bruxelles. Il y a eu une grande affluence de catholiques au scrutin. Tout s'est passé avec ordre.

Bruxelles, 9 juin, 5 h.
La liste des cinq candidats du meeting de la commission des servitudes a passé à Anvers. Cette liste, composée d'éléments hétérogènes, représente une opposition violente contre le ministère.

Le résultat définitif des élections de Bruxelles n'est pas connu. La liste des onze a le plus de voix.

Un candidat libéral a passé à Nivelles.

Berlin, 8 juin.
La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le gouverneur de Potsdam a déjà inhérent au magistrat et au conseil communal de Berlin d'exécuter leur résolution d'envoyer une députation au roi ; il se réserve, en outre, de prendre, éventuellement, des mesures ultérieures.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé que le général Fleury a donné une adhésion complète au projet de courses mis en avant par les signataires du rapport que nous avons inséré.

Nous sommes à même de reproduire aujourd'hui, en entier, la lettre du général ; elle renferme des idées pratiques excessivement justes, surtout appliquées à notre contrée. Nous sommes certain qu'elle sera lue avec intérêt :

Paris, le 8 juin 1863.

Monsieur le Maire,

La Direction Générale des Haras voit avec plaisir l'établissement, en 1863, d'une journée de courses à Roubaix et accueille avec satisfaction le projet de fondation d'une société dont le but serait de transformer en institution permanente l'essai qui va être tenté.

Sans avoir la prétention de demander que la ville de Roubaix, qui a encouragé cette nouvelle création par une allocation importante, ne tienne pas compte dans la rédaction du programme de ses intérêts particuliers, l'administration qui, par la nature de sa mission, doit se préoccuper de l'amélioration chevaline et à qui, par ce motif, est dévolue la révision de tous les règlements particuliers, verrait avec plaisir qu'on se rapprochât d'un mode

d'encouragement dont elle a le succès à cœur, je veux parler des steeple-chases pour chevaux de demi-sang. Cette catégorie de courses fondée par l'arrêté ministériel du 2 décembre 1862, a pour but d'améliorer l'éducation d'un certain nombre de chevaux propres à tous les services de la selle et de mettre ainsi en honneur le cheval français. Cette œuvre éminemment nationale peut se concilier avec le désir que la municipalité de Roubaix doit avoir d'offrir un spectacle intéressant. Le nombre de chevaux de cette espèce mis en entraînement et dressés pour les courses à obstacles est déjà assez grand pour donner lieu à des luttes aussi sérieuses qu'attrayantes. Les courses de Vincennes, de la Marche, de Pau en ont fourni récemment la preuve. Ce serait donc seconder les efforts faits par l'administration, dans un but d'utilité publique, que d'adopter, pour le moins important de l'un des deux steeple-chases, celui de 3.000 fr. intitulé : Prix des dames, les conditions suivantes, qui sont calculées de façon à offrir, par le mérite déjà connu des concurrents probables, un champ aussi nombreux que possible.

Prix des dames (steeple-chase) 3.000 fr. pour chevaux de demi-sang nés en France et y ayant été élevés jusqu'à l'âge de trois ans, âgés de 4 à 8 ans inclusivement. Entrées : 100 fr. moitié forfait. Le montant des entrées au second. Poids : 4 ans, 68 kilogrammes ; 5 ans, 72 kilogrammes. Le gagnant en un ou plusieurs prix de steeple-chase ou courses de haies d'une somme de 8.000 fr. portera 12 kilogrammes de surcharge ; d'une somme de 4.000 fr. 5 kilogrammes ; d'une somme de 2.000 fr. 2 kilogrammes. Distance 4.000 mètres environ.

Je vous serai obligé, Monsieur le Maire, de me faire connaître si ces conditions sont acceptées, afin que je fasse donner au programme une grande publicité, particulièrement en Normandie.

Vous trouverez sous ce pli les arrêtés ministériels en vigueur relativement aux courses ; ces documents seront utiles à la Commission. Ci joint des exemplaires imprimés pour servir à l'établissement des procès-verbaux que je vous prie de vouloir bien adresser à la Direction Générale après la réunion.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Aide-de-camp, Premier Ecuyer de l'Empereur, Directeur général des Haras,

Signé : G^l FLEURY.

Pour copie conforme :

Le Maire de la ville de Roubaix.

ERNOULT-BAYART.

L'observation de M. le général Fleury à propos des chevaux de demi-sang prouve qu'il a bien compris l'importance de notre ville ; la est surtout effectivement l'impulsion à donner.

Les courses au trot, soit en selle, soit à l'attelage auront aussi une grande vogue ; un grand nombre de chevaux du pays pourront y prendre part. En résumé, la véritable valeur d'un cheval consiste plutôt à fournir la preuve d'un fonds réel, qu'une vitesse plus ou moins grande pendant quelques minutes. Comme on le voit, M. le directeur des Haras accorde non seulement son autorisation, mais sa sollicitude, ses conseils à une entreprise dont la réussite devient de plus en plus certaine.

On pouvait craindre, à ce premier essai l'abstention des éleveurs, des propriétaires de chevaux de courses. Ce paragraphe de la lettre de M. le général Fleury, que nous rappelons, doit rassurer les organisateurs :

Je vous serai obligé, Monsieur le Maire, de me faire connaître si ces conditions sont acceptées, afin que je fasse

donner au programme une grande publicité, particulièrement en Normandie.

Avec ce patronage les obstacles tomberont vite, et l'on peut espérer un grand nombre de chevaux.

La Commission a adhéré aux observations de M. le général Fleury.

On nous adresse la lettre suivante ; nous la publions sous toute réserve, et prêt à rectifier les inexactitudes qu'elle pourrait renfermer. Nous croyons utile, dans tous les cas, de signaler un inconvénient qui nous a frappé nous-même plus d'une fois :

Roubaix, le 11 juin 1863.

Monsieur le Rédacteur,

Si je me rappelle bien, M. le préfet, parcourant notre ville, fit l'observation que beaucoup de rues sont trop étroites et très insuffisantes, vu la circulation, concentrée surtout dans une certaine zone.

L'observation est vraie, le temps amènera un remaniement désirable. On parle d'un plan nouveau, espérons qu'il aura aussi vite que possible une application large et indispensable.

En attendant la réalisation de ce plan, il faut éviter autant que possible les causes d'encombrement, et surtout pendant la pose des tuyaux des eaux de la Lys, qui interceptent la circulation dans un grand nombre de rues, on doit mettre des écriteaux qui en interdisent l'entrée.

J'ai été témoin des deux faits suivants, je les signale tels que je les ai vus.

Mardi, à trois heures de l'après-midi, dans la rue du Temple, où l'on procède à la pose des tuyaux de la Lys, une voiture, contenant un tonneau d'eau, s'était renversée sur le trottoir ; il a fallu un certain temps pour relever le cheval abattu sous les branquards ; cette voiture venait de la rue Blanche-Maille.

Ex ste-t-il une défense d'entrer de ce côté dans la rue du Temple ? Je n'en ai pas vu ce jour-là.

A peu près à la même heure, une voiture, lourdement chargée, longeait la rue de l'Hospice à l'entrée de laquelle le conducteur n'avait vu aucune défense de passer.

Arrivé à la rue Nain, on l'arrêta et on lui dressa procès-verbal pour contravention à un arrêté qui interdit la rue Nain aux voitures lourdement chargées.

On connaît ce coin, où des encombrements sont fréquents. Le conducteur dut rester en place et par conséquent intercepter le passage, pendant que l'agent de police prenait ses notes pour la rédaction d'un procès-verbal.

Cette voiture ne pouvait rebrousser chemin sans risquer d'occasionner des dégâts ou des accidents.

Le conducteur ne savait trop s'il pouvait continuer sa route. L'encombrement augmentait ; enfin on le décida à partir quand même, les suites du procès-verbal ne pouvant être aussi nuisibles qu'une attente et qu'une confusion plus longues.

Un grand nombre de voitures ont attendu plus de vingt cinq minutes. Non-seulement elles subsistaient un retard, mais elles étaient exposées aux accidents qui surviennent presque toujours par un long stationnement : les chevaux s'animent, les cochers perdent patience et avec la patience le calme ; enfin il est urgent de barrer les rues interdites de façon à ce qu'on ne puisse prétexter d'ignorance, c'est ce que fera sans doute l'inculpé.

Agreez, je vous prie, etc.

Un abonné.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 7 juin 1863.

Sommes versées par 86 déposants, dont 17 nouveaux. . . fr. 11.338 15

33 demandes en remboursement. . . fr. 11.579 16

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. A. Delfosse et L. Eeckman, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 8 le 9 hausse baisse
3 % ancien. . . 69.30 69.20 . . . 0
4 1/2 au compt. 97.05 97.25 . . . 20 . . .

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 48 c. à l'hectolitre.

Toutes les personnes qui ont visité l'Exposition régionale sont frappées de son importance. La somme perçue à l'entrée, dès le premier jour s'est élevée à fr. 4500.

On aura une idée de l'importance concours dit le Memorial de Lille quand on saura que pour les animaux (non compris les chevaux qui sont au nombre de 276) le dernier numéro du catalogue est 752, pour les instruments, machines et appareils agricoles, 609 ; pour les produits agricoles et matières utiles à l'agriculture, 291. Plus viennent 563 numéros pour le concours international. Il est évident qu'il faut visiter tant de choses curieuses plus de temps que n'en accorde le programme.

M. le maire de Lille vient de prendre l'arrêté suivant :

A partir de ce moment et jusqu'au dimanche 14 courant inclusivement, la circulation et le stationnement des voitures et des piétons sont complètement interdits dans toute l'étendue de la rue, façade de l'Esplanade, depuis la rue des Fosses-Neufs jusqu'au jeu de balles, de huit heures du matin à neuf heures du soir, sauf pour les personnes qui demeurent dans ladite rue ou pour celles qui auront à se rendre dans une des maisons qui la bordent.

Les personnes qui iront visiter l'Exposition devront y arriver par la rue de Jemmapes.

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE LILLE
Rue Impériale, vis-à-vis le square de la Reine-Hortense.

Le vendredi 12 et samedi 13, le public sera admis à l'Exposition, de dix heures du matin à six heures du soir, en payant une retribution fixée à 1 franc pour le premier jour et 50 centimes pour le second.

Le dimanche 14, l'Exposition sera entièrement publique et gratuite, de dix heures du matin à six heures du soir.

Il est défendu de toucher aux objets exposés, pour toutes autres personnes que les propriétaires de ces objets.

Le surveillant en chef et les autres gardiens veilleront à ce que cette défense soit rigoureusement observée.

Les membres de la Commission d'organisation et des divers Jurys des Concours régionaux et internationaux, agricoles et hippiques, seront admis, sur l'exhibition de leurs insignes, les 12, 13 et 14 juin, de dix heures du matin à six heures du soir. Ils entreront par la porte de droite.

Fait et proposé par les membres de la Commission d'organisation.
Signés : GRODÉE, président ; J.-B. DUBUS, AUGUSTE LEMOINIER, Alexandre TRAPIER, le docteur J.-B. DOYEN, secrétaire.

Vu et approuvé,

Le maire de la ville de Lille, A. RICHEBÉ.

CONCOURS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX AGRICOLES, HIPPIQUES ET HORTICOLES.

Le public est prevenu qu'aux divers tournements qui vont être établis sur l'Esplanade, près de la statue du général Negrier, au champ d'essai des machines agricoles près du pont de Canteleu, et à l'exposition d'horticulture, rue Impériale, vis-à-vis le square de la Reine-Hortense, il ne pourra pas être rendu de monnaie par les receveurs. Chaque personne devra se munir par avance de pièces d'une valeur égale au prix d'entrée.

Carrousel et Courses de bagues.

On peut se procurer des billets d'entrée dans les tribunes, pour assister aux exercices du Carrousel qui auront lieu sur le Champ-de-Mars, le lundi 15 courant, savoir :

A la Mairie, bureau des contributions ; Chez MM. les commissaires désignés sur les affiches et les programmes.

Prix des places :
Premières, 3 fr. ; secondes, 2 fr. — 50 c. en plus pour les billets pris à l'entrée.
Les enfants au-dessous de sept ans paieront moitié prix ; soit : Premières, 1 fr. 50 c. ; secondes, 1 fr. Leurs billets ne seront délivrés qu'à l'entrée.

Une découverte importante, qui intéresse au plus haut point l'arc chirurgical, vient d'être faite par un médecin de notre département. On sait la gravité que représentent certaines maladies du pied, en apparence peu dangereuses, et à la suite desquelles se déclare une gangrène qui rend indispensable l'amputation de la partie malade. En entourant le membre gangrené d'une atmosphère d'oxygène on arrive maintenant à combattre les effets pernicieux de cette sorte d'affection. Les symptômes alarmants de la maladie disparaissent rapidement et le plus souvent le patient se guérit sans avoir été amputé.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 15 juin, à 8 heures du soir.

DES SELS. (Suite).

Phénomènes curieux fournis par les dissolutions des sels des quatre dernières sections. — Vegetations métalliques : arbre de Saturne, arbre de Diane. — Extraction du cuivre des eaux cémentaires dans lesquelles il est contenu. — Extraction de l'or des anciennes pièces d'argent qui en contenaient une assez grande quantité. — Conditions nécessaires pour qu'un métal en précipite un autre de sa dissolution. — Dissolutions métalliques réductibles par les métaux. — Action des acides énergiques sur les sels telle qu'elle a été constatée au XVII^e siècle par Glauber. — Action des hydracides sur les sels. — Importance de l'acide sulfhydrique comme réactif. — Action des bases salifiables sur leurs dissolutions : moyen de se procurer des oxydes métalliques. — Oxydes solubles dans la potasse, la soude et l'ammoniaque.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 17 juin, à 8 h. du soir.

DE LA VISION.

1^o De la netteté de l'image et des conditions de sa formation :
Jeu de la pupille, champ de la vision, champ de la vision nette ; vision nette et vision distincte.

2^o Ajustement de l'œil :
Portée de la vue, distance de la vision distincte ; comment l'œil s'accommode aux distances.

Presbylisme et myopie. — Bésicles. — Œil artificiel pour démontrer l'application des lunettes aux différents vus.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

KERMESSES.

Dimanche 14 juin.

Faches, Salomé.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 9 juin 1863.

Esprit 3/6 Montpell. l'hect.

3/6 betterave fin id

3/6 melas. ind. id 62

3/6 fin de grains id

3/6 de riz id

Genièvre id 45

Anis id 50

n'éprouve pas le même sort ! — Sainte-Vierge ! les avertissements indirects de don Rodriguez se seraient-ils justifiés ? Qu'avez-vous oui dire de mon père ?

— Rien ; mais je le crois à l'Hôtel-de-Ville, car c'est de là que partent les ordres. . . N'entends-je pas frapper à la grande porte ?

— En effet, ma mère. Dieu, si on l'enfonçait !

Et Paula, tombant à genoux, se cacha le visage sur le sein de la comtesse. Mais celle-ci ne tremblait plus ; elle avait retrouvé toute son énergie.

« Du courage, mon enfant. Puisque nous sommes délaissés, cherchons à nous sauver nous-mêmes. Ne pourrions-nous gagner par le jardin la maison de don Escudero ? Il est ton fiancé et il demeure tout près de la résidence du capitaine-général. C'est chez lui que nous serons le plus en sûreté. »

— Je vous suis partout où vous voudrez, dit dona Paula en se relevant.

— Si nous ne rencontrons pas don Escudero — car il faut que son devoir l'enchaîne ailleurs ; sinon il serait auprès de nous, ainsi que ton père, en cette heure de danger — nous trouverons du moins ses gens, qui sont, je l'espère, plus sûrs que les nôtres. »

Des pierres lancées contre les fenêtres, de nouveaux cris de mort à l'adresse des Espagnols, et les coups violents qui ébranlaient la porte, hâtèrent la fuite de nos deux dames.

« Rassemble tes bijoux les plus précieux et jette un manteau sur tes épaules. La porte est solide. Elle résistera tant qu'on ne fera point sauter la serrure à l'aide d'instruments de fer. Ou ton père enferme-t-il son argent et ses bijoux ? Ma

mémoire me devient infidèle. Il faut aussi que nous emportions ses papiers les plus importants. Ou est la clef de la porte du jardin ? Ne t'en souviens-tu pas, ma fille ?

Paula tremblait à chaque coup qui retentissait contre la porte. Elle se maïsa pourtant pour répondre aux questions de sa mère, et, tout en la suivant dans le cabinet du comte, elle ajouta :

« Ne pourrions-nous chercher un refuge ailleurs que chez Escudero ? Je lui ai toujours porté beaucoup d'estime ; mais jamais je n'ai eu en lui une confiance véritable, pas même quand j'ai su que je lui étais destinée depuis mon enfance. »

— Qui nous recueillerait ? Nous n'avons pas le choix ; et puis tu es trop jeune pour apprécier Escudero à sa juste valeur.

— Dona Paula ! dit une voix douce partant du corridor.

— Ici ! ici ! répondit Paula, espérant qu'une des servantes avait le courage de vouloir partager le sort de ses maîtresses.

— Voilà donc au moins une âme fidèle ! dit la comtesse en ouvrant une armoire pleine de papiers et d'objets précieux. . . Mais qu'allons-nous emporter de préférence ?

— Dona Paula ! répéta la voix de tout à l'heure avec une expression anxieuse.

— Entre, mon enfant ! » repliqua la jeune comtesse, qui venait de jeter par la fenêtre un coup d'œil dans la rue, et qui reculait en se couvrant les yeux. « Quelques figures horribles ! Ces hommes-là semblent altérés de notre sang ! »

afreux au dehors ! Vous ne me reconnaissez pas ? Ma gratitude a meilleure mémoire que votre générosité. Je m'appelle Josefa. Don Rodriguez m'envoie auprès de vous. Occupez de sauver votre père, il m'a chargé de venir attacher ce drapeau à votre fenêtre. »

A ces mots, elle déplaça deux longues bandes d'étoffe, l'une verte et l'autre rouge, et s'approcha de la croisée pour les arborer à l'extérieur.

« Que dis-tu ? Don Rodriguez occupé de sauver mon père ? Mais retire-toi de là, ou une pierre va l'attirer. »

— La nuance de ma peau et les couleurs que je d'emploie me protègent, repliqua la maîtresse sans s'émouvoir.

— Les couleurs de l'insurrection ! dit la comtesse. Dût le peuple m'écraser sous les débris de ce palais d'un des plus hauts fonctionnaires de la province, je ne souffrirai pas qu'elles y flottent.

— Déjà elles sont arborées sur tous les édifices, depuis l'Hôtel-de-Ville jusqu'au palais du capitaine-général, et là où elles font encore défaut, elles seront imposées par la force, reprit Josefa, tandis que la foule saluait le drapeau d'un cri équivoque, où se mêlaient la satisfaction de voir apparaître ces couleurs et le mécontentement de trouver la porte fermée.

— Et les autorités, jeune fille, que sont-elles devenues ? Que sais-tu du sort de mon mari ? Quels prodiges se sont accomplis en un instant ?

— Je ne puis que vous répéter le peu que j'ai appris en traversant la ville. Je m'y trouvais par hasard, me rendant aux Ursulines. Certaines rues étaient désertes ; les autres pleines de monde. En voulant éviter un rassemblement, je tombais au milieu d'un autre. Ma bonne étoile me fit

rencontrer don Rodriguez à cheval, avec une nombreuse escorte d'autres personnes de son rang et de cavaliers de la troupe. Je parvins à attirer son attention ; d'abord un peu effrayé de me voir là, il réfléchit un instant, puis il me dit à l'oreille : « La comtesse del Tesoro et »

« dona Paula doivent être inquiètes et courir des dangers. Va donc, si tu as le courage, arborer chez elles les couleurs de Caracas, et leur dire que l'on ne néglige rien pour préserver de tout malheur traitement les membres du gouvernement de dechu. Les troupes espagnoles ont passé du côté du peuple, et il n'y aura plus le moindre excès à craindre dès que les autorités nouvelles seront nommées et entrées en fonctions. »

« L'adieu, deux hommes de sa suite m'ont remis, sur son ordre, le petit paquet contenant le drapeau. Je suis accourue ici de toute la vitesse de mes jambes, et arrive juste à point, c'est-à-dire quelques minutes avant la fermeture des portes de votre palais, à l'approche des flots de peuple. »

Ces nouvelles, bien que rassurantes en ce qui concernait le comte del Tesoro, étaient néanmoins d'une effrayante gravité. Une heure avait suffi pour briser la puissance de toutes ces familles qui jusque là, entourées d'un éclat presque royal, exerçaient la domination de l'Espagne sur un grand et riche pays. Une pauvre fille, encore en butte au mépris général quelques jours auparavant, était devenue la protectrice du palais del Tesoro. La révolte grondait toujours ; le plus léger incident pouvait exposer à des dangers incalculables des têtes chéries. A ces pensées qui l'assaillirent tout à coup, la comtesse éprouva une si violente commo-

tion qu'elle demeura un instant muette, comme pé r'flee. Mais son regard fixe, levé vers le ciel, semblait reprocher à Dieu d'avoir permis ces choses inouïes. Josefa garda quelques minutes un respectueux silence ; puis elle demanda la permission de faire ouvrir la porte du palais afin de prévenir un redoublement de la fureur populaire.

« Fais tout ce que tu voudras, mon enfant ! » répondit la comtesse, et des larmes amères jaillirent de ses yeux.

Elles descendirent ; le majordome buvrit à deux battants la porte cochère, et le peuple se trouva face à face avec trois femmes. Dona Paula se serra, tremblante, contre sa mère, tandis que la maîtresse, contre sa mère, tandis que la maîtresse, semblait implorer pour elles la clémence de la foule. Et l'attitude de la comtesse avait tant de dignité que ces mêmes hommes, qui venaient de réclamer si impétueusement l'entrée du palais, hésitaient maintenant à y pénétrer.

Enfin, quatre ou cinq des plus hardis s'y décidèrent, et leur exemple entraîna les autres. Avec une intrepidité à la fois touchante et comique, Josefa essaya de leur barrer le chemin de l'escalier. Vains efforts ! Ils en avaient déjà conquis les premières marches quand un homme fondit la presse et que la jeune fille reconnut en lui l'étranger qui lui avait remis l'avant-veille une lettre pour don Rodriguez.

ROBERT HELLEN.

(La suite au prochain numéro).